

Nouveau gymnase d'Echallens

Présentation à la population

Serge Bornick, syndic d'Echallens

Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF)

Isabelle Moret, conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)

Emmanuel Ventura, architecte cantonal, Direction générale des immeubles et du patrimoine

Christian Monney, vice-syndic d'Echallens responsable des infrastructures, services industriels, espaces verts et ASET

Mot de bienvenue

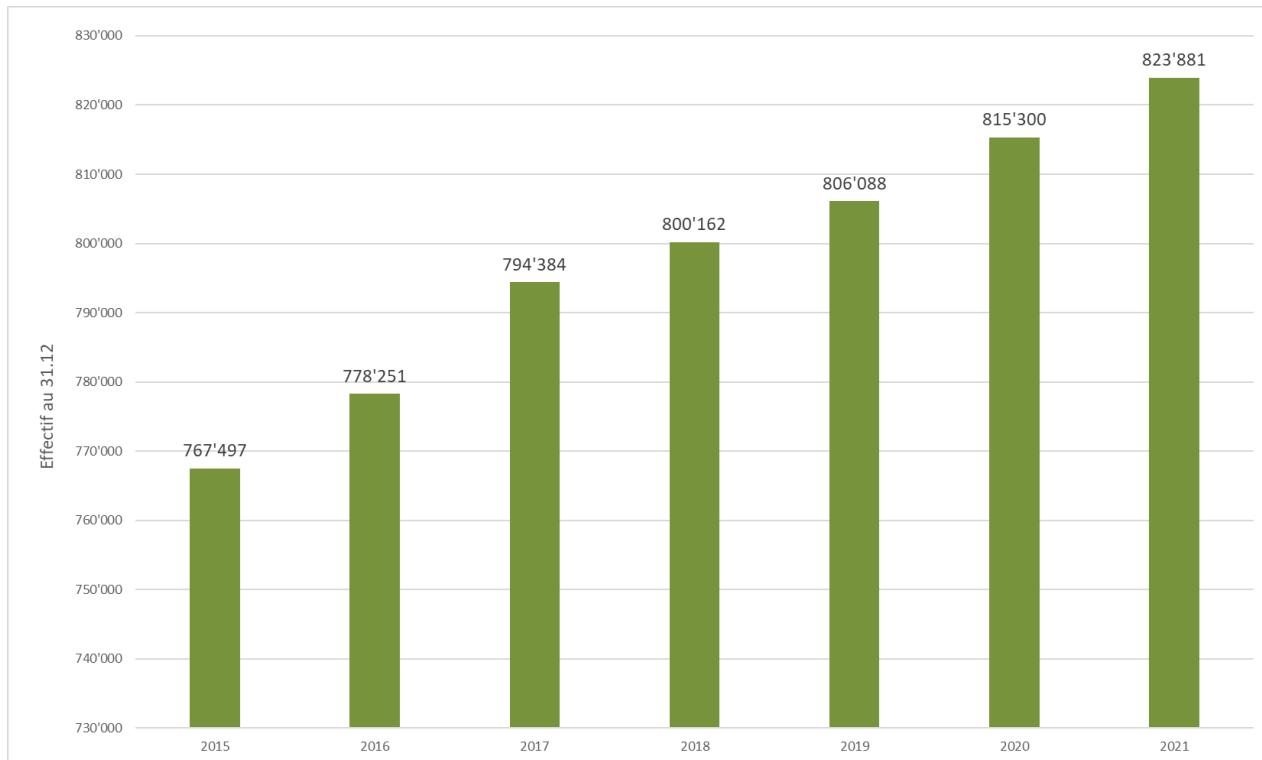
Serge Bornick, syndic d'Echallens

Un gymnase au cœur du Canton

Frédéric Borloz, conseiller d'Etat
chef du Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle (DEF)

Croissance démographique dans le Canton

Plus de 56'000 habitants supplémentaires depuis 2015



Besoin de développement des formations du Secondaire II

En 2022, le Canton compte plus de 3'000 jeunes de plus dans les formations postobligatoires, par rapport à 2015.

En formation professionnelle

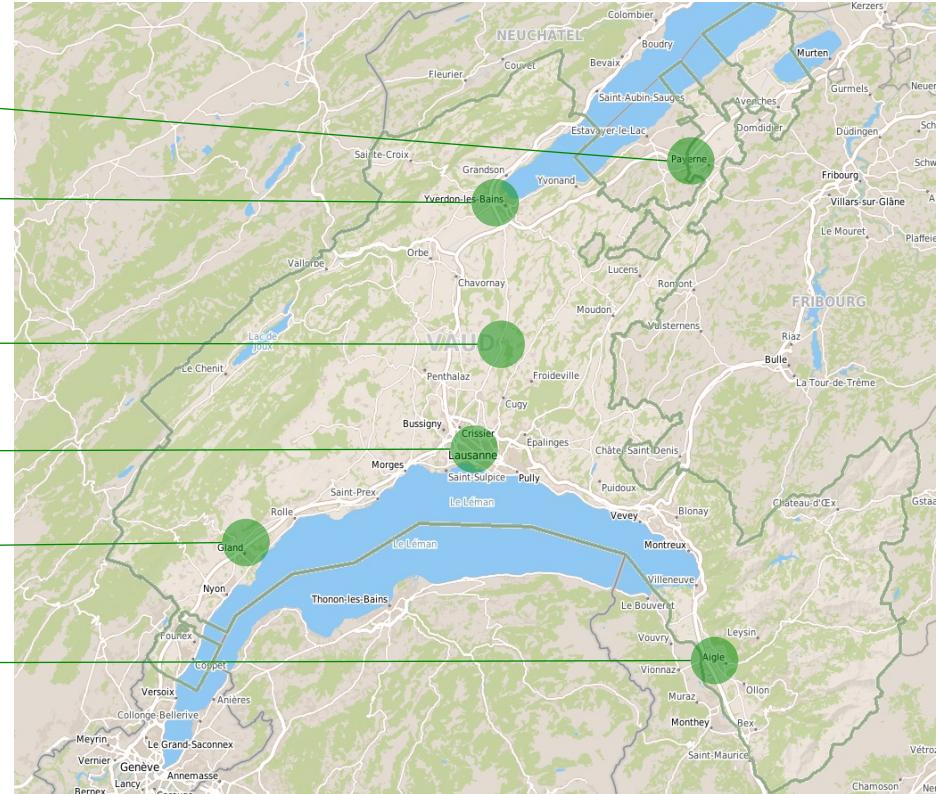
- Adéquation aux évolutions et nécessité de développer certains pôles qui sont arrivés à pleine capacité, comme les métiers des nouvelles technologies, de la transition énergétique ou du domaine socio-éducatif.
- Des formations plus exigeantes qui passent de 3 à 4 ans

En formation gymnasiale

- Adéquation à l'augmentation des effectifs dans les gymnases :
514 classes en 2015, 612 classes en 2020
722 classes prévues en 2025 soit 208 classes de plus qu'en 2015.
- Anticiper le passage de l'Ecole de maturité à 4 ans.

Développement des formations en harmonie avec le développement régional du Canton

- Ecole prof. de Payerne
- Ecole prof. sociale Yverdon
- Gymnase d'Echallens**
- Centre de formation
prof. de Vennes (2022)
- Gymnase de La Côte
- Gymnase d'Aigle



Programme prévu pour le gymnase d'Echallens

Programme type pour d'un gymnase vaudois

- Capacité d'accueil de 44 classes, soit environ 1'000 élèves
- Une salle de sport triple
- Un terrain de sport extérieur
- Une cafétéria avec un service de restauration pour les repas de midi
- Une bibliothèque-médiathèque
- Une infirmerie
- Une aula

A signaler également

- Dans le cas du gymnase d'Echallens, utilisation mutualisée de certaines installations sportives entre le gymnase et le collège
- Mise à disposition des installations sportives et de l'aula pour les associations locales en dehors des besoins du gymnase

Légitimité du projet pour le Canton et au sein de la Commune

- Soutien constant de la Municipalité à ce projet
- Approbation suite à la votation populaire du 27 septembre 2020
- Bon accueil réservé par le Conseil communal lors de la récente présentation du projet
- Opportunité pour Echallens, en tant que Centre régional au sens du PDCn, de devenir un nouveau pôle de formation au service de la jeunesse de notre canton
- Perspective du gymnase en 4 ans qui – si elle vient à se concrétiser – rend cette construction d'autant plus nécessaire
- Engagement pris par les autorités cantonales de tenir compte des observations de la population pour optimiser le projet

Construire à Echallens un gymnase durable et en bois

Isabelle Moret, conseillère d'Etat,
cheffe du Département de l'économie,
de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP)

Deux défis à relever

1. Comment répondre le plus efficacement aux besoins de la population en offrant de nouvelles infrastructures adaptées ?
2. Comment le faire d'une manière durable et en valorisant le savoir-faire du canton ?

La réponse à ce double défi s'appelle «Rose des vents»

- Il s'agit d'un modèle de bâtiment pensé et conçu pour les étudiants du postobligatoire
- Elaboré en 2020 pour répondre aux besoins des habitants de la région d'Aigle
- Il est aujourd'hui adaptés aux spécificités d'Echallens
- Pour ensuite être décliné dans de futurs gymnases

Ce modèle de bâtiment répond à 3 objectifs

- 1. Être novateur
- 2. Être durable
- 3. Assurer la maîtrise des coûts



Cette construction est entièrement en bois

- Le bois provient de nos forêts vaudoises
- Le bâtiment est quasi autonome énergétiquement en termes d'électricité, grâce aux panneaux photovoltaïques posés sur l'entier de la surface du toit
- Les besoins en chauffage sont assurés à 100% grâce à des sondes géothermiques

Planning intentionnel

Avant-projet	hiver 2022
Présentation au Conseil communal	15.12.2022
Présentation publique	18.01.2023
Projet définitif	2023
Demande d'autorisation de construire	2024
Obtention du crédit d'ouvrage	2024
Travaux	2025-2027
Mise en service et inauguration	2027

Une architecture légère et transparente dans un parc arborisé

Emmanuel Ventura, architecte cantonal,
Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP)

Concept architectural

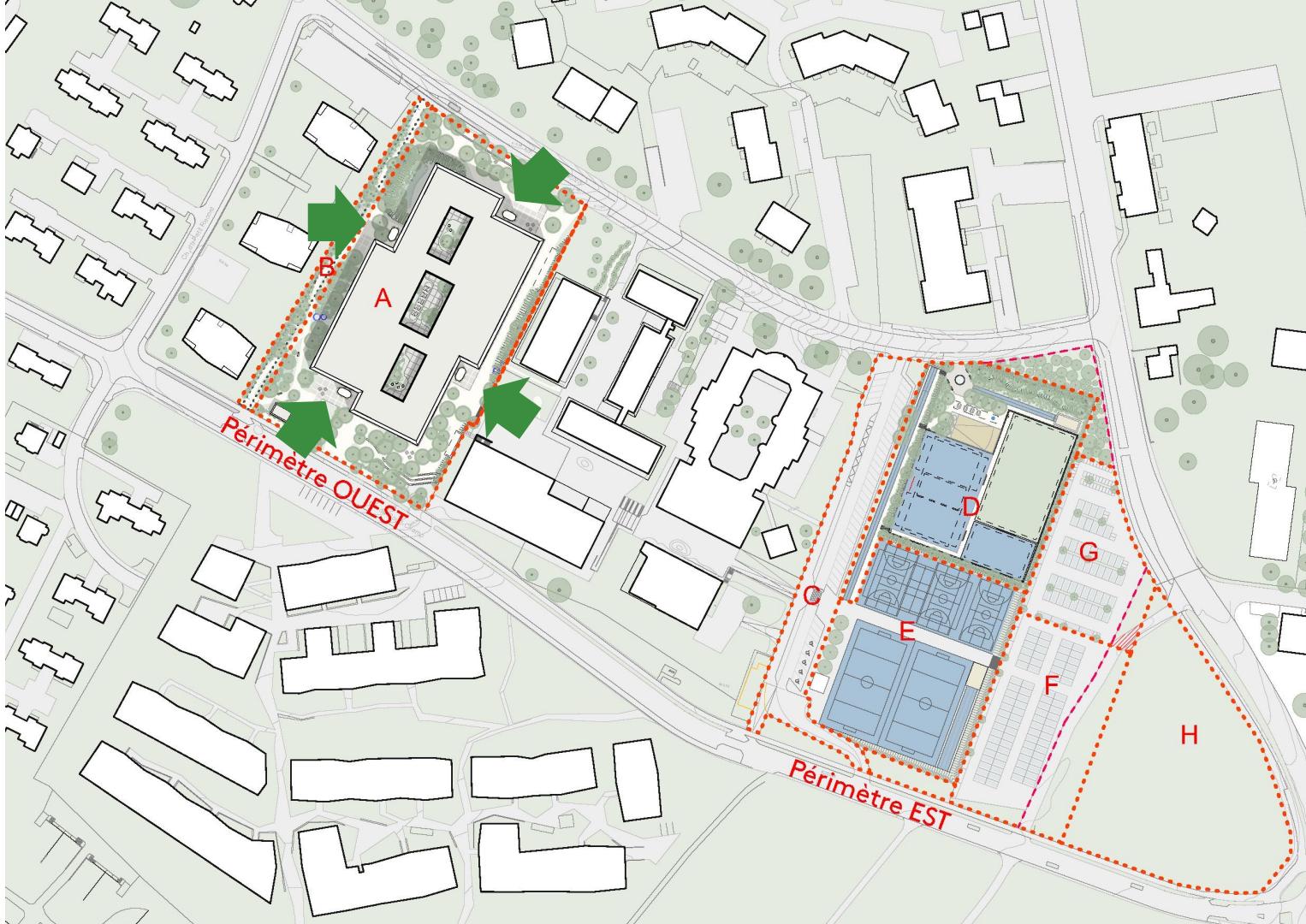
Une construction en bois placée au centre d'un parc public arborisé à l'ouest

- Un seul volume, bas, compact, articulé et rayonnant
- Une structure légère, transparente et perméable

Une zone sportive et parking à l'est

Un bâtiment avec 4 accès, un par côté

- 2 entrées nord et sud
- 2 entrées est et ouest depuis la zone arborisée et la zone sportive



Biodiversité

Différents biotopes locaux

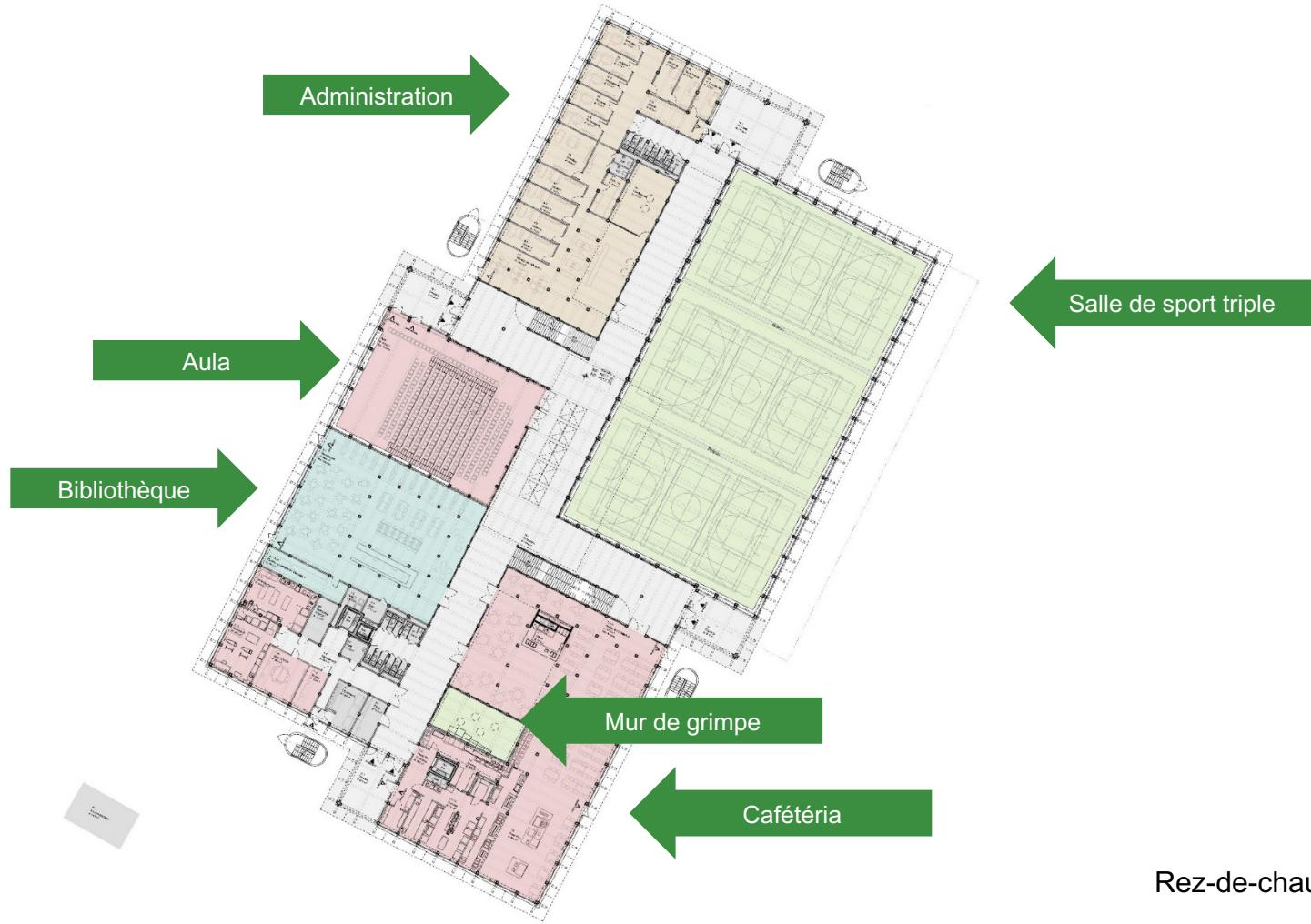
- 80 nouveaux arbres indigènes plantés en bosquets le long des cheminements
- prairies de fleurs des champs autour du bâtiment
- assises et murets-sièges propices aux rassemblements épars
- petites buttes en terre avec plantations nouvelles au sud de la parcelle
- toitures végétalisées avec panneaux photovoltaïques
- terrains de sport et parking gazonnés



Architecture et programme – rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée regroupe l'ensemble des fonctions collectives à savoir:

- la cafétéria de 265 places assises
- l'aula de 360 places
- la bibliothèque
- l'administration
- le mur de grimpe
- la salle de sport triple





Architecture et programme – niveaux supérieurs

Les deux niveaux supérieurs regroupent l'ensemble du programme scolaire à savoir les salles de classe et salles spéciales

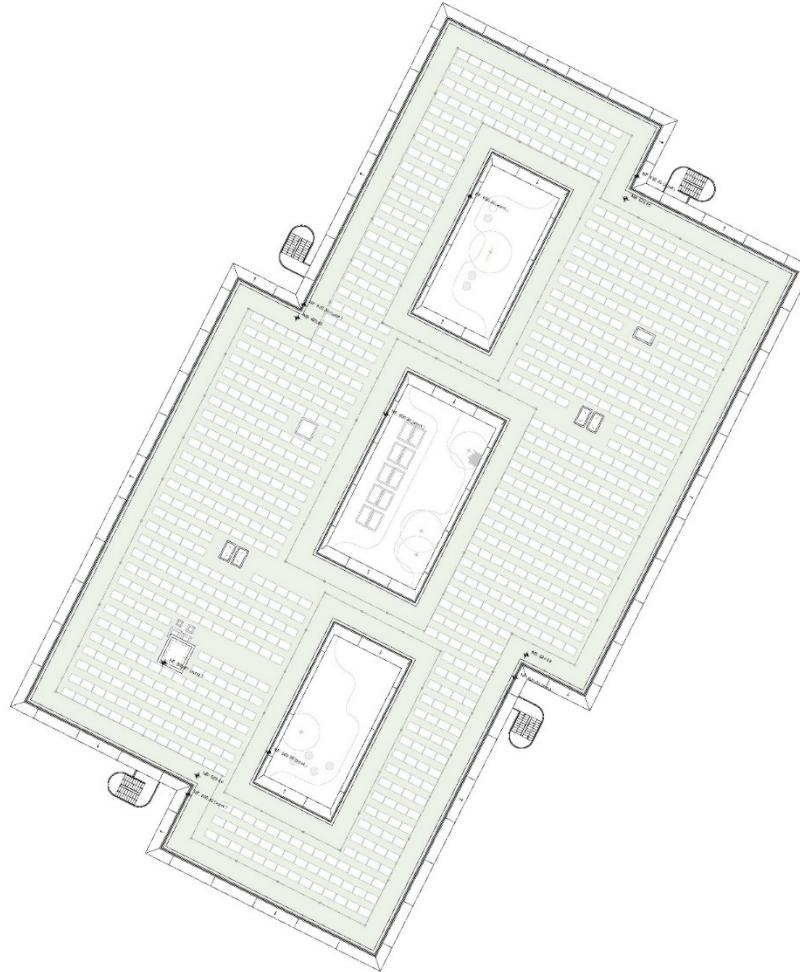
- Accès par 2 larges escaliers de part et d'autre d'un patio central
- Parcours fluides, orientation claire grâce à un généreux hall central
- Plan conçu autour d'un grand patio central et 2 patios latéraux accessibles
- Couloirs de distribution courts, lumineux, en contact avec l'extérieur
- Classes réparties sur la périphérie du bâtiment soit
- 40 salles de classe polyvalentes, 8 salles spéciales et 9 salles de science :
 - pour approximativement 960 à 1'144 gymnasiens
 - pour approximativement 90 à 110 enseignants



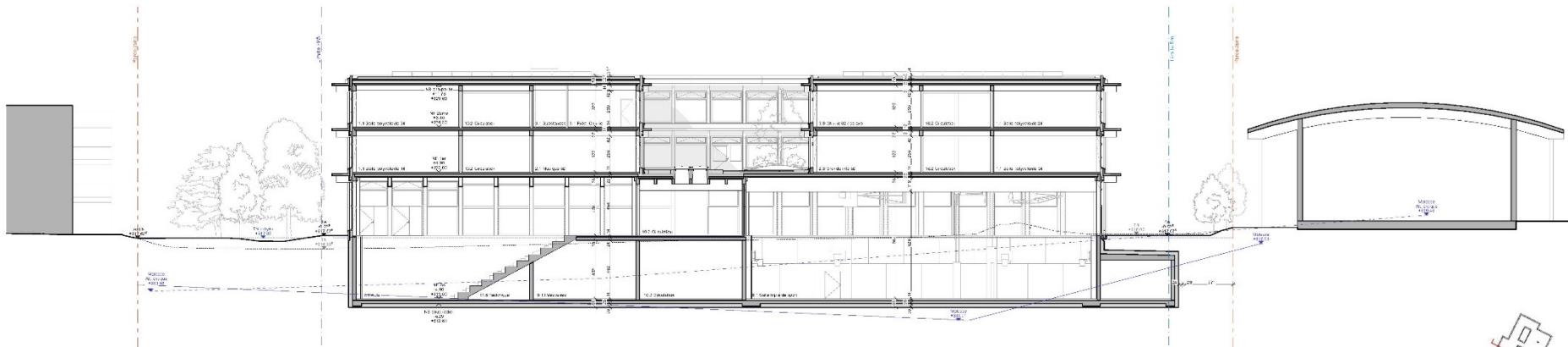
Etages supérieurs 1 et 2



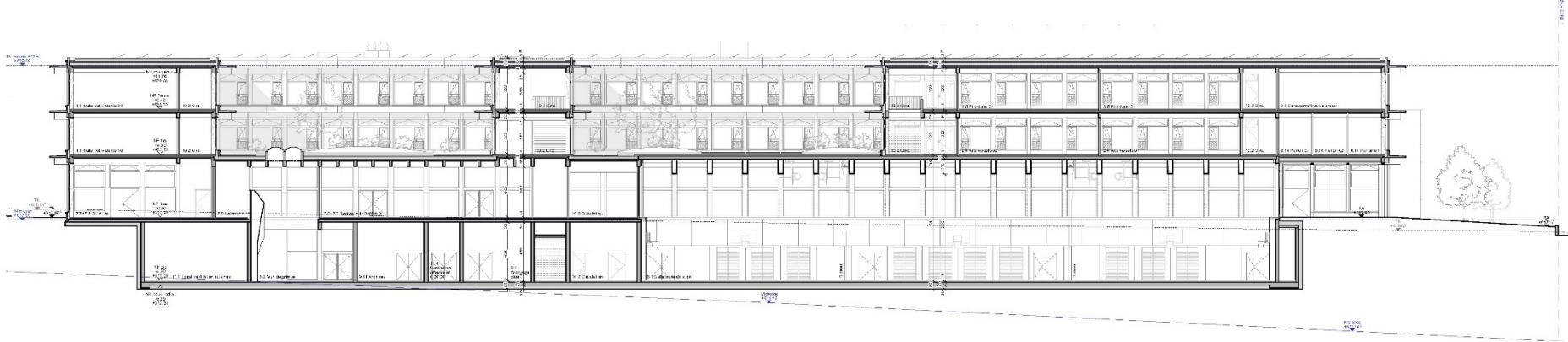




Toiture



Coupe transversale



Coupe longitudinale



Système constructif

- Ossature en bois visible à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment
- Unité de la classe 825 x 825 cm régissant l'ensemble du projet
- Aula et salle de sport de portées plus longues
- Trame de base 275 cm composant chaque unité, permettant préfabrication et transport par élément ou module assemblé
- Ventilation naturelle des espaces intérieurs par des impostes vitrées en façade et sur les portes
- Installations techniques apparentes pour faciliter l'entretien
- Coursives périphériques à l'extérieur des façades en protection du rayonnement et des intempéries

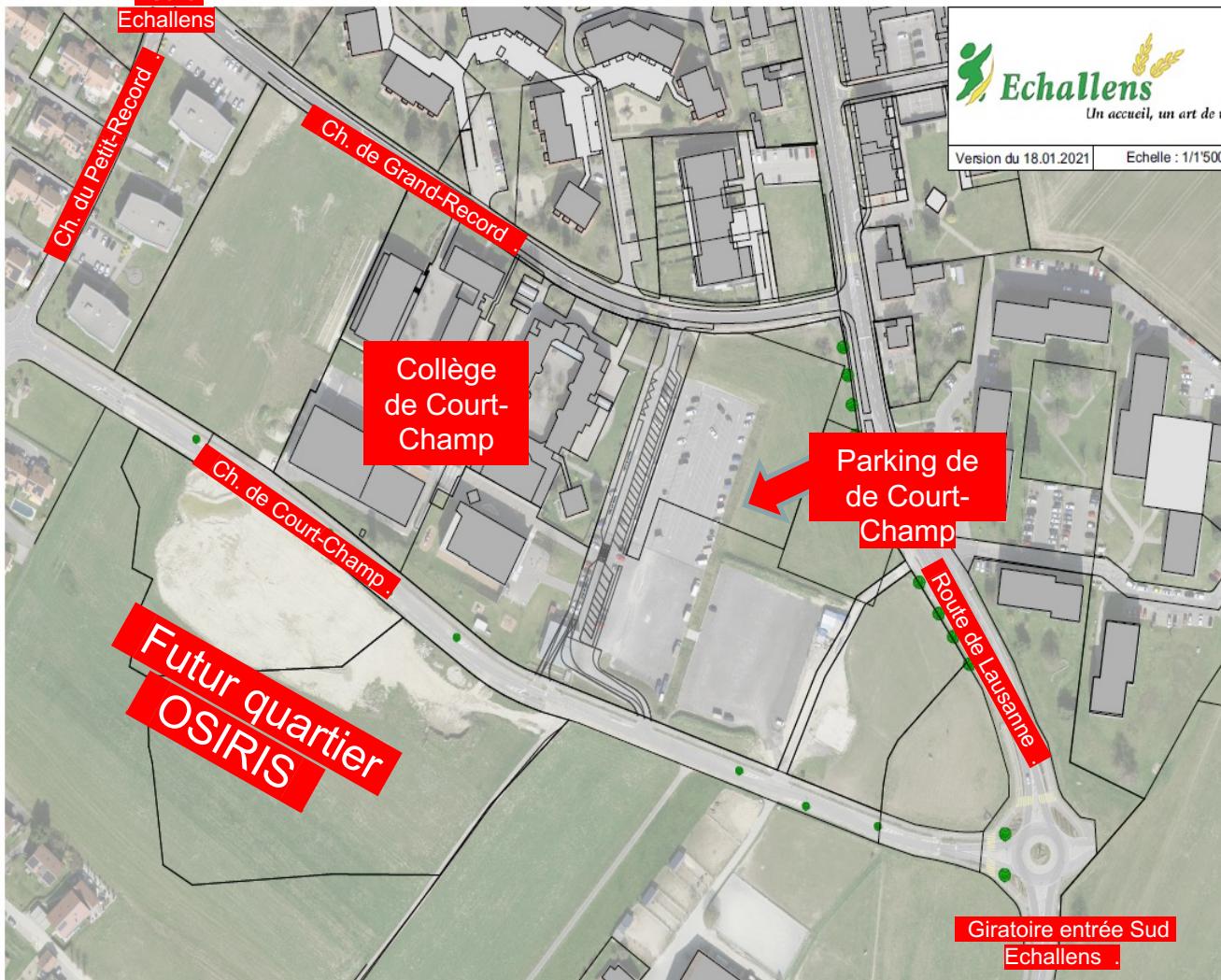


En conclusion

- Un remarquable travail collectif d'architectes, d'ingénieurs et de spécialistes
- Un système constructif simple, efficace et innovant
- Une architecture climatique
- Un projet compact et bas, qui ménage de larges espaces naturels
- Un lieu de vie et de travail convivial grâce à l'omniprésence du bois
- Un beau projet.

Etapes des travaux à Court-Champ

Christian Monney, Vice-syndic d'Echallens
responsable des infrastructures, services industriels,
espaces verts et ASET



Etape 1: Secteur B-C (Commune Echallens)



Etape de réalisation

1. Secteur B-C (Commune) : cheminement de mobilité douce et zone dépose-minute et parking courte-durée (2022).

Etape 2 : Secteur E-F (Commune + ASIRE)

Version du 18.01.2021

Echelle : 1/1'500



Etape de réalisation

1. Secteur C (Commune) : cheminement de mobilité douce et zone dépose-minute et parking courte-durée (2022).
2. Secteur E-F (Commune + ASIRE) : terrains de sports (E) et parking communal (F).

Etape 3:– Secteur A-D-G (Etat de Vaud)



Etape de réalisation

1. Secteur C (Commune) : cheminement de mobilité douce et zone dépose-minute et parking courte-durée (2022).
2. Secteur E-F (Commune + ASIRE) : terrains de sports (E) et parking communal (F).
3. Secteur A-D-G (Etat de Vaud) : Gymnase (A), terrains de sports (D) parking (G). Enquête publique à venir.

Etape 4: Secteur H (Commune Echallens)



Etape de réalisation

1. Secteur C (Commune) : cheminement de mobilité douce et zone dépose-minute et parking courte-durée (2022).
2. Secteur E-F (Commune + ASIRE) : terrains de sports (E) et parking communal (F).
3. Secteur A-D-G (Etat de Vaud) : Gymnase (A), terrains de sports (D) parking (G). Enquête publique à venir.
4. Secteur H (Commune) : réflexion parking / manifestation

Questions et réponses

Merci de votre participation